



Pour citer cette publication :

Van de Velde Cécile, « Longévité et recomposition des temps sociaux et des âges de la vie », Anne-Marie Guillemard et Elena Mascova (dir.), *Allongement de la vie : Quels défis ? Quelles politiques ?*, La Découverte, décembre 2017, pp.114-120.

PRÉSENTATION ET MISE EN PERSPECTIVE

Cécile Van de Velde

L'allongement du temps moyen de la vie est sans conteste l'un des bouleversements majeurs ayant affecté notre condition humaine au cours du dernier siècle : il touche non seulement la durée du temps effectivement vécu, mais aussi l'horizon temporel dans lequel nous inscrivons la conduite même de nos existences, ainsi que les rapports que nous nouons avec les différentes générations en présence dans l'espace familial et social. Et pourtant, nous peinons encore à envisager lucidement ses multiples effets, sur l'ensemble de nos vies et sur les liens entre générations. Nos existences peuvent aujourd'hui désormais légitimement durer un siècle, mais il reste difficile de poser un regard serein sur ce temps gagné : parce qu'il semble aujourd'hui rimer avec « vieillissement », l'allongement des existences reste, dans le débat social et scientifique, un sujet sensible.

Quiconque envisage les implications du vieillissement – individuel ou collectif – est en effet confronté à deux écueils : le déni ou la passion. Le déni, car comme un miroir tendu sur nos vies, la question du vieillissement nous confronte à notre finitude et cristallise les peurs sociales. Tel le Dorian Gray d'Oscar Wilde¹, la tentation est grande de nier et de renvoyer cette question aux confins des vies, comme une période à part, celle de l'« après » – de l'après-travail, de l'après-retraite ou de « la fin de vie » – en la détachant symboliquement du reste de nos existences, censées être actives, autonomes et mobiles. Le versant du déni est la passion : l'autre écueil est d'approcher cette question du vieillissement dans une posture unilatérale de « dénonciation », ou inversement de « défense » et de valorisation de ses implications. Les normes sociales portent en elles-mêmes cette dichotomie, oscillant entre la représentation d'un âge du déclin et celle d'une nouvelle fontaine de jouvence. Ces effets de polarisation sont d'autant plus aiguisés en temps d'austérité, tant la régulation sociale du vieillissement est désormais

1 Oscar Wilde, *Le portrait de Dorian Gray*, Paris, Hachette, 2013 [1^{ère} ed. 1891].

inscrite dans des arbitrages politiques et sociaux opposant potentiellement différentes phases de la vie et différentes générations.

« Longévité » : tel que mobilisé dans cet ouvrage, ce concept nous donne les moyens de dépasser ces deux écueils. Utilisé depuis longtemps en démographie, il est aujourd'hui projeté au-delà de ses racines vers l'ensemble des sciences sociales. Il livre un outil interdisciplinaire pour penser l'allongement des existences comme « condition » humaine et sociale en ce début de XXI^e siècle, et en approcher les multiples répercussions. En effet, il porte en lui-même un double changement de perspective sur le temps long de nos vies.

D'une part, il participe au décloisonnement de l'approche de la « vieillesse », en inscrivant l'allongement des existences à la fois dans le temps des vies individuelles, des vies collectives et des générations. La sociologie de la retraite, de la vieillesse et du vieillissement s'est historiquement structurée autour de grandes questions : l'organisation sociale de la retraite et de ses transitions, la gestion de la dépendance entre la famille et l'État, la fin de vie et ses modes d'accompagnement, ou encore l'expérience même du « vieillir » dans ses dimensions temporelles, sociales et familiales. Pensé initialement comme une phase cloisonnée de la vie qui s'allonge vers un « quatrième âge », le vieillissement a de plus en plus été approché dans sa dimension processuelle, en lien avec les métamorphoses de l'ensemble des parcours de vie. Le concept de « longévité » vient parachever ce mouvement, en interrogeant les répercussions de l'allongement de la vie sur l'ensemble du déroulement des existences, et ce de façon interdisciplinaire.

D'autre part – et c'est ici un effet interdépendant –, il permet de dépasser la tension entre deux visions opposées de la vieillesse présente dans les débats sociaux et scientifiques des dernières décennies. Les travaux récents ont en effet suivi un mouvement de balancier, passant d'une vieillesse approchée comme un déclin individuel et une charge sociale, celle du « réenchante-ment » d'une phase de vie devenue plus « juvénile » et active². Cette tension est également présente, en des termes différents, dans les approches générationnelles, marquée par une opposition entre des approches mettant en lumière les inégalités entre générations, et d'autres soulignant plutôt le renforcement des liens et des solidarités entre les « *baby-boomers* » et les plus jeunes. Ni *enchanté* ni *désenchanté*, le concept de longévité permet de sortir de cette polarisation pour porter un regard nuancé sur les effets de la longévité sur les parcours et les liens entre générations.

2 Cécile Van de Velde, *Sociologie des âges de la vie*, Paris, Armand Colin, 2015.

Par le regard outillé, intégré et interdisciplinaire qu'elles apportent, les trois contributions qui suivent se lisent ainsi comme autant d'invitations à déconstruire nos propres approches du vieillissement. Penser la longévité au *xxi*^e siècle, c'est en effet penser l'allongement des perspectives de vie dans un contexte d'austérité politique, d'une crise mondialisée et d'un régime de fécondité stabilisé autour, ou en dessous, du renouvellement des générations. Ces analyses croisées donnent une lecture nuancée de ses répercussions, en privilégiant une approche en termes de « défis », sociaux, générationnels, philosophiques ou professionnels. Elles ont pour point commun d'analyser ces défis dans une double perspective : non seulement par la façon dont la longévité reformule la question même du vieillissement, mais aussi par celle dont elle refonde le déroulement et la régulation de l'ensemble des parcours de vie, de l'enfance au grand âge.

RÉGULER :

FAIRE FACE AUX DÉFIS SOCIAUX DE LA LONGÉVITÉ

Le premier chapitre, signé par Anne-Marie Guillemard et intitulé « Une société de longue vie : Repenser l'organisation des âges, des temps sociaux et la solidarité entre les générations », incarne et porte ce changement de paradigme. Il est nécessaire, souligne-t-elle, de sortir du « catastrophisme » social pour relever les défis de la longévité. Loin de se réduire à une simple extension de nos existences individuelles, la longévité doit être considérée comme une « révolution » sociale et politique qui affecte « les fondements de l'organisation sociale des sociétés ». Elle propose donc une approche en termes de défis sociaux pour organiser et réguler au mieux nos « sociétés de longue vie ». Les quatre défis qu'elle identifie touchent respectivement au cours de vie, à la protection sociale, à la gestion des âges, et aux générations.

Le premier défi renvoie à la métamorphose du *cours de la vie* : la longévité va de pair avec un nouveau « régime temporel », marqué par la flexibilité des parcours de vie, l'enchevêtrement des temps sociaux et la réversibilité des statuts. Ce régime temporel nous éloigne des trois âges de la société industrielle, sur lesquels nos politiques publiques restent pourtant fondées – ce qui conduit à un désajustement potentiel des États providence. De ce fait, le second défi est de garantir la *sécurité* dans ces sociétés de longévité : face aux nouveaux risques sociaux qui peuvent éclore au fil des parcours, l'approche curative et segmentée par âge perd de son importance. Elle appelle ainsi une nouvelle stratégie d'investissement social fondé sur des interventions préventives tout au long des trajectoires. Ceci renvoie à un troisième défi :

celui d'une *nouvelle gestion des âges*, au sein des politiques publiques mais aussi des ressources humaines en entreprise. Il s'agit d'atténuer la place accordée à l'âge comme référent principal des politiques sociales et des politiques d'entreprise, pour promouvoir une nouvelle forme de gestion des parcours de vie. Enfin, un dernier défi est celui des *générations* : face aux difficultés vécues par les plus jeunes générations, Anne-Marie Guillemard souligne la nécessité de refonder le pacte de solidarité intergénérationnelle, pour mieux soutenir la coexistence des générations dans la famille et la société, et donc la cohésion sociale dans une société de vie longue. Elle invite en particulier à valoriser la présence de trois générations sur le marché du travail en âge de travailler – les jeunes, les âges médians et les seniors –, et donc de « redistribuer les chances d'activité entre générations ».

PENSER LE « SENS » : APPRENDRE À VIEILLIR

« Vieillir, à quoi bon ? » : dans un deuxième chapitre, le philosophe Pierre-Henri Tavoillot pose la question du *sens* actuel du vieillissement, et des défis philosophiques qu'il soulève en ce début de XXI^e siècle. Il nous invite au cœur de nos contradictions, et rappelle combien nos comportements sociaux vis-à-vis de la vieillesse sont aujourd'hui paradoxaux : on vieillit de mieux en mieux, mais on craint de plus en plus la vieillesse ; on met la « vieillesse au rebut », mais on en fait l'objet d'un lourd investissement social et financier. Or, ce regard ambigu et paradoxal que nous posons sur le vieillissement est loin d'être nouveau. Dans un jeu de dialogue fictif entre plusieurs philosophes convoqués à différentes périodes de l'histoire, il montre combien ce conflit se joue et se rejoue toujours. Dans les façons de penser la vieillesse, l'oscillation dialectique entre des arguments « pour » ou « contre » met en lumière de multiples conceptions opposées du vieillissement : le progrès contre l'usure, la sagesse contre la déchéance, la lucidité et l'activité contre le déclin. La question philosophique de la vieillesse existe depuis longue date, c'est plutôt le contexte qui change.

En ce début de siècle, la longévité soulève ainsi de nouveaux défis « philosophiques », structurés autour de la question du sens : que faire de ce temps gagné sur la mort ? Entre le travail, les études, le repos, plusieurs choix se présentent à nous, pour définir ce temps de la vie de plus en plus ambigu et indéterminé. Il est en effet devenu difficile d'identifier un âge auquel on deviendrait « vieux » : « plus personne ne veut faire son âge, alors qu'autrefois c'était l'âge qui nous faisait ». Dans cette vieillesse devenue incertaine et plurielle, P.-H. Tavoillot distingue cependant plusieurs phases distinctes :

être « âgé sans être vieux » – qui peut renvoyer à la figure contemporaine du « retraité actif » –, « le grand âge » marqué par les questions de santé et le poids des ans, et enfin « l'âge de la perte d'autonomie » – que tous ne vivent pas nécessairement. Au final, à quoi bon vieillir ? Il souligne, à l'issue de ces réflexions, que la véritable sagesse contemporaine n'est pas tant d'apprendre à mourir, mais plutôt « d'apprendre à vieillir ». Pour cela, il invite à veiller à « protéger le lien » tout autant que le corps, et à « préserver l'adulte » plutôt que la jeunesse.

SÉCURISER : LE DÉFI DES CONDITIONS DE TRAVAIL

La longévité de nos vies en induit actuellement une autre : celle de nos vies professionnelles. La dernière contribution de cette partie, intitulée « Quelles conditions de travail, à quel âge ? Tendances récentes » et signée de Serge Volkoff, Loup Wolff, et Anne-Françoise Molinié, se penche sur le défi des conditions de travail dans nos sociétés de longévité. Certes, rappellent-ils, la progression des individus âgés en emploi n'est pas directement induite par la longévité mais plutôt par les politiques sociales ; toutefois, l'allongement des existences va désormais de pair avec la poursuite de la vie professionnelle à des âges plus élevés. À l'aide de données d'enquêtes françaises et européennes, ils proposent d'éclairer les tendances récentes qui caractérisent les liens entre les âges et les conditions de travail.

L'âge met-il « à l'abri » de conditions de travail difficiles ? Les données mobilisées convergent pour répondre généralement par la négative. Les auteurs soulignent plutôt un processus d'égalitarisation des conditions de travail en fonction de l'âge. Sur des indicateurs tels que la hâte au travail, le travail de nuit ou les postures, il n'y a pas de réelle mise à l'abri des personnes âgées. On trouve cependant une mise à l'abri relative en matière de cadences temporelles et d'adaptation des horaires. Les auteurs soulignent l'existence d'un « effet d'âge » à partir de 55 ans, caractérisé par une moindre fréquence des horaires contraignants ou des délais serrés, en particulier pour les femmes. Mais en dehors de ces indicateurs, les individus plus âgés en emploi suivent la tendance commune d'une intensification du travail. Cette tendance va de pair avec un processus qu'ils mettent en lumière au sein même des parcours de vie : il est plus courant d'entrer dans des situations telles que le travail sous pression, les tensions avec le public ou les difficultés de conciliation entre travail et famille, que d'en sortir. Ils rappellent au final que le maintien à haut niveau des exigences physiques du travail reste un facteur d'usure professionnelle et de sortie prématurée de l'emploi, et

dressent plusieurs pistes d'orientation des politiques publiques, telles que des dispositifs publics visant l'amélioration générale des conditions de travail, des actions ciblées sur les personnels présentant des limitations de capacités, ou l'adaptation des itinéraires professionnels de façon à limiter les expositions longues à des contraintes pénalisantes.

Au final, par les multiples pistes d'action qu'elles tracent, ces trois contributions appellent à une prise en compte politique et proactive des différents défis – sociaux, philosophiques et professionnels – de l'allongement des existences. Réguler, penser, sécuriser nos sociétés de longévité : ensemble, ces contributions appellent à une gestion intégrée et décloisonnée des effets du vieillissement, sans isoler les débats à une seule phase de la vie, mais en veillant plus largement au « vivre ensemble » des âges et des générations, présentes et à venir.